

Formation BP Responsable d'Entreprise Agricole


100% à distance

Le positionnement

1


Public : Adultes ayant déjà une expérience professionnelle du métier visé / public en situation de handicap
Possibilité d'auto-prescription ou prescription par le CEP
Période de recrutement : janvier à octobre 2023
Contact par mail : formationfoadcfppa@gmail.com
Participation à une information collective en visioconférence
Dépôt dossier de candidature
Entretien téléphonique individuel après pré-sélection du dossier
Prochaines sessions :

- 18 septembre 2023 : BP REA option élevage ruminants
- Novembre 2023 : BP REA option maraichage et option PPAM



Pré-requis : Titulaire d'un diplôme de niveau 3
Porteur d'un projet d'installation agricole
Affinité numérique et équipement numérique à disposition
Validation par PMSMP si aucune expérience

Modalités de financement :
Pôle Emploi, Transition pro, Contrat Pro Expérimental, CSP




Contenu et modalités pédagogiques

2

Parcours diplômant complet à **913h**
Dont **280h de stage** réparties tout au long de la formation
Interventions pédagogiques par des formateurs experts des filières visées
Des blocs de compétences en lien avec les saisons :

- C1 - Se situer en tant que professionnel du vivant - **35h**
- C2 - Piloter le système de production - **70h**
- C3 - Conduire le process de production dans l'agro-écosystème - **223h** + 175h de stage
- C4 - Assurer la gestion technico-éco, financière et administrative de l'entreprise - **120h**
- C5 - Valoriser les produits ou services de l'entreprise - **45h** + 35h de stage
- C6 - 2 UCARE au choix - **2*70h** + 35h de stage




- Un tuteur en charge du suivi individuel
- Démarrage de parcours par session minimum de 6 stagiaires
- 30% temps synchrone
- Accès à une plateforme autoformation 24h/24h

La certification

3

Le diplôme est délivré par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation avec :

- Des situations d'évaluation validées par des professionnels et des formateurs
- Les 7 unités capitalisables doivent être acquises pour la délivrance du diplôme
- Un jury permanent en charge d'agréer les épreuves certificatives et valider les évaluations



- Le stage en entreprise support de l'évaluation par l'entretien d'explicitation en visio-conférence
- Les évaluations ont lieu tout au long de la formation

L'insertion professionnelle

4

Une formation visant une installation agricole
La mobilisation d'un tuteur pour sécuriser les parcours
Des périodes de stages qui sont de véritables lieux d'expérimentations et d'acquisition des pratiques agricoles



Un diplôme pour contribuer à votre installation agricole

60% de projets d'installation engagés
80% de réussite à l'examen
89% de satisfaction de la formation